

théorie, on peut dire que la question traitée par le docteur Gosse touche, par plus d'un côté, aux origines de notre art national. Les documents sur lesquels il s'appuie seront consultés en France avec tout l'intérêt qui s'attache à ce genre de recherches dont l'actualité est incontestable. »

GRÈCE. — *The Journal of Hellenic Studies*, tome XIV, contient un article de M. Stevans, intitulé *Pictographies primitives et système d'écriture préphénicien en Grèce et dans le Péloponèse*. Article très important, dit la *Revue archéologique*, qui provoquera beaucoup de discussions, mais qui contient certains résultats qu'il paraît difficile de révoquer en doute. Il ébranle la théorie de Rougé, d'après laquelle les Phéniciens aurait tiré d'une des formes de l'écriture égyptienne les signes de l'alphabet; il tend à attribuer l'honneur de l'invention de l'alphabet aux populations qui ont précédé, dans le bassin de la mer Egée, les Grecs de l'histoire.

ASSYRIE. — Le savant professeur au collège de France, M. Oppert, a fait dernièrement une bien curieuse communication à l'Académie des Inscriptions sur un dieu banquier et commerçant : le dieu Soleil, adoré dans la ville de Sippara sur l'Euphrate. A la vérité, ce dieu n'est pas toujours cité dans les textes comme créancier, mais toujours comme imposant son système de mesures et son taux d'intérêt. Ce dernier n'est pas celui d'une drachme par mois et par mine, c'est-à-dire douze drachmes par an lunaire ou 20 %, car cette prestation est distincte du taux d'intérêt qui semble avoir été encore plus grand que cette quotité déjà énorme. On voit que le dieu était légèrement usurier; quelquefois cependant il ne prenait pas d'intérêts, surtout quand le débiteur était lui-même une personne appartenant au